



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1119) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION
«ENSEMBLE MUSICAL FURIANTE», A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-350
EN DATE DU 29 OCTOBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par sa présidente Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, le 11 octobre 2025 de 10h00 à 18h00 ; dans la salle Berlioz, le 12 octobre et les 16 et 23 novembre 2025 de 10h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Ensemble Musical Furiante » représentée par sa présidente Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, une convention de location de salles, pour un montant de 1 048 € T.T.C. (mille quarante-huit euros) auxquels il faut ajouter 374,54 € T.T.C. (trois cent soixante euros et cinquante-quatre centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînée par sa venue, afin d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, le 11 octobre 2025 de 10h00 à 18h00 ; dans la salle Berlioz, le 12 octobre et les 16 et 23 novembre 2025 de 10h00 à 18h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251029-lmc1H13581H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/10/2025
Date de Publication : 29/10/2025